

Département de la Côte d'Or

Arrondissement de Dijon
Canton de Dijon VI

Commune de
Corcelles-les-Monts

PROCES VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 07 DECEMBRE 2023 A 19H30

(DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} DECEMBRE 2023)

Présents : Nathalie BERTILLON, Céline COPUR, Christine GAVAND TUPINIER, Alain GROSDÉMANGE, Hervé GUINOT, Gérard HERRMANN, Yves LAPLACETTE, Michaël LEGRAND, Monique LEMAIRE, Patrick PARISE

Excusée : Emanuela PALHEIRO

Absent : /

Secrétaire : Christine GAVAND-TUPINIER

Ordre du jour

0. Approbation du précédent procès-verbal
1. CR des décisions prises en application de l'article L2122-22-5° du C.G.C.T.
2. CR activités du correspondant défense
3. CR lancement de la phase 2 du lotissement « Derrière les Jardins »
4. CR des attributions des lots du projet de rénovation du complexe communal
5. Location terres labourables au lieu-dit « Le Groniau », parcelle AK 137
6. Choix du nom de 2 allées et d'une place au lotissement « Derrière les Jardins »
7. Décision de placement et demande d'ouverture d'un C.A.T. (Compte à Terme)
8. Vente parts sociales Crédit Agricole
9. Décret n°2023-1006 du 31/10/2023 : prime pouvoir d'achat exceptionnelle
10. Informations et questions diverses

00 - Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

01 - CR des décisions prises en application de l'article L2122-22-5° du C.G.C.T.

En ce qui concerne les locations des logements communaux, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'aucun changement de locataire n'est survenu au cours de l'année 2023.

Le conseil prend acte.

⇒ Arrivée de Patrick PARISE

02 - CR activités du correspondant défense

Monsieur Alain GROSDÉMANGE, informe l'assemblée de son rôle de correspondant défense de la commune.

Son interlocuteur au sein de la Défense Nationale est le Lieutenant Colonel Etienne ROYAL, Délégué Militaire Départemental adjoint de Côte d'Or (DMD 21).

La dernière réunion a eu lieu le 8 mars 2022.

Le conseil prend acte.

03 - CR lancement de la phase 2 du lotissement « Derrière les Jardins »

Dans le cadre du lancement de la 2^{nde} tranche du lotissement « DLJ », 3 réunions ont eu lieu les 26/09, 13/10 et 24/11/2023 pour élaborer un planning concernant le dossier d'aménagement relatif à la construction de 13 maisons et de 12 logements locatifs. La commercialisation devrait débuter à l'été 2024 et la rétrocession du lotissement à la commune est prévue pour fin 2027. Par ailleurs, des contacts sont pris pour choisir le bailleur qui aura en charge la gestion des logements locatifs (6 maisons et 6 appartements).

Le conseil prend acte.

04 - CR des attributions des lots du projet de rénovation du complexe communal

Monsieur le Maire fait état de l'attribution des lots concernant la rénovation du complexe communal.

Intitulé du lot	Entreprise pressentie	Montant de l'offre en € HT
Lot n°1 - Démolition - Gros œuvre	R CONSTRUCTION	89 000,00
Lot n°2a - Charpente bois	LES CHARPENTIER DE L'OUCHE	45 155,35
Lot n°2b - Couverture métallique	SOCIETE NOUVELLE PUGET	94 186,40
Lot n°3 - Ravalement de façades	IPRF	19 050,00
Lot n°4 - Menuiseries extérieures alu	MENUISERIE FOULTOT	10 870,00
Lot n°5 - Menuiseries intérieures bois-parquet	Offre irrégulière	Infructueux
Lot n°6 - Plâtrerie - Plafonds - Peinture	BM	45 245,00
Lot n°7 - Carrelage - Faïence	SIA REVETEMENTS	8 558,60
Lot n°8 - Plomberie - Chauffage - Ventilation	PEDRON	9 388,53
Lot n°9 - Electricité	Offre irrégulière	Infructueux

Les lots n° 5 et 9 n'ont pas été attribués faute d'offres recevables. Un nouvel appel d'offres est en cours.

Le conseil prend acte.

05 - Location terres labourables au lieu-dit « Le Groniau », parcelle AK 137

Cette parcelle de 11 ares et 57 centiares, appartenant à la commune, n'est pas louée. Monsieur Victor DUBUET se porte candidat à la location.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail y afférent pour un montant annuel de 7.50 € la 1^{ère} année.

06 - Choix du nom de 2 allées et d'une place au lotissement « Derrière les Jardins » - 2^{nde} tranche

Pour l'allée desservant les logements locatifs ainsi que 2 maisons, il est proposé de la nommer « Allée des Hirondelles ». Pour la 2^{nde} allée desservant 9 maisons, il est proposé de la nommer « Allée des Sittelles ». Pour la future place du lotissement, il est proposé de la nommer « Place Patrick ORSOLA, Maire de 2008 à 2020 ».

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

07 - Décision de placement et demande d'ouverture d'un C.A.T. (Compte à Terme)

Monsieur le Maire propose de placer une somme de 269 000 € sur un compte à terme d'une durée de 1 an. Cette somme, correspondant à la vente d'un bien immobilier, permettra à l'avenir un investissement durable au bénéfice de l'ensemble des corcellois et de percevoir une rémunération.

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de placer ces disponibilités comme précisé.

08 - Vente parts sociales Crédit Agricole

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est propriétaire de 108 parts sociales d'une valeur nominale de 1.50 € auprès du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne.

Il est proposé de récupérer cette somme, le prêt attendant étant remboursé depuis plusieurs années.

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable pour récupérer la somme totale de 162 €.

09 - Décret n°2023-1006 du 31/10/2023 : prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Monsieur le Maire présente le décret à l'assemblée concernant la prime pouvoir d'achat au sein des collectivités territoriales. ***Après débat, il est décidé d'accorder cette indemnité aux agents communaux.*** Les montants seront déterminés après avis favorable du Comité Social Territorial, organisme du CDG 21, lors d'un prochain conseil municipal.

10 - Informations et questions diverses

- Attribution des lots d'affouages à 15 personnes le 25/11/2023
- La commission de contrôle des listes électorales s'est tenue le mardi 28/11/2023
- La réception des 3 derniers tableaux de l'église a eu lieu le 5/11/2023
- Monsieur Alain GROSDÉMANGE fait remarquer que le monument aux morts nécessite un nettoyage important. Cela sera réalisé prochainement.

Séance levée à 21h10

**Le Maire,
Gérard HERRMANN**

**La Secrétaire,
Christine GAVAND TUPINIER**